

# Accueil et accompagnement

## Étudiants en situation de handicap



### Universités & Écoles

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
 Université Paris 2 Panthéon-Assas  
 Université Sorbonne Nouvelle (ex-Paris 3)  
 Sorbonne Université : Faculté des Lettres  
 (ex-Paris Sorbonne - Paris 4)  
 Université de Paris  
 (ex-Paris Descartes - Paris 5 et ex-Paris Diderot - Paris 7)  
 Sorbonne Université :  
 Faculté de médecine - Faculté de sciences et ingénierie  
 (ex-Pierre et Marie Curie - UPMC - Paris 6)  
 Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis  
 Université Paris Dauphine-PSL  
 Université Paris Nanterre  
 (ex-Nanterre - Paris 10)  
 Université Paris-Saclay  
 (ex-Paris-Sud - Paris 11)  
 UPEC Université Paris-Est Créteil  
 (ex-Paris-Est Créteil Val-de-Marne - Paris 12)  
**Université Sorbonne Paris Nord - Paris 13**  
 Université Gustave Eiffel  
 (ex-Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM - Paris 14)  
 UVSQ - Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines  
 Université d'Évry - UEVE  
 (ex-Évry Val-d'Essonne - UEVE)  
 CY Cergy Paris Université  
 (ex-Cergy-Pontoise)  
 Conservatoire national des arts et métiers - CNAM  
 École des hautes études en sciences sociales - EHESS  
 École nationale des chartes  
 École normale supérieure Paris-Saclay - ENS Paris-Saclay  
 (ex-ENS Cachan)  
 INALCO - Institut national des langues et civilisations  
 orientales

## Université Sorbonne Paris Nord

	Page
<b>1</b> Vos interlocuteurs	2
Structure	2
Chargé-e d'accueil	2
Permanences	2
Modalités d'une 1 <sup>re</sup> prise de contact	2
<b>2</b> Accompagnement pédagogique	3
Aides humaines	3
Aides techniques	3
Organisation au sein de chaque UFR	3
Modalités d'aménagement des examens	3
Bibliothèques	3
<b>3</b> Médecine préventive	4
<b>4</b> Orientation et insertion professionnelle	4
<b>5</b> Vie pratique	5
Accessibilité du cadre bâti et circulation	5
Transports	5
Hébergement	6
Accompagnement	8
Restauration	9
Aides financières	9
<b>6</b> Vie étudiante	11
Activités associatives et culturelles	11
Activités physiques et sportives	11
<b>7</b> Solidarité et sensibilisation	11
<b>8</b> Politique handicap	11
<b>Info plus</b>	11



# Université Sorbonne Paris Nord

[www.univ-paris13.fr](http://www.univ-paris13.fr)

## 1 Vos interlocuteurs

### ✓ **Nom et localisation de la structure**

Direction de la Scolarité et de la vie universitaire  
Secteur handicap étudiant  
Campus de Villetaneuse  
99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

### ✓ **Présentation de la structure**

Développement et mise en œuvre des conditions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap

[www.univ-paris13.fr/services-a-letudiant.html](http://www.univ-paris13.fr/services-a-letudiant.html)

### ✓ **Nom de la chargée d'accueil**

Fatima YESGUER  
Tél. : 01 49 40 44 83  
[scol-handi@univ-paris13.fr](mailto:scol-handi@univ-paris13.fr)  
Bureau accessible situé en rez-de-chaussée

### ✓ **Permanences**

9 h-13 h / 14 h-16 h tous les jours sauf le vendredi 9 h-12 h

### ✓ **Modalités d'une première prise de contact**

Une visite médicale devra se faire chez le Médecin de prévention qui préconisera les aménagements à mettre en place.



# Université Sorbonne Paris Nord

www.univ-paris13.fr

## 2 **Accompagnement pédagogique**

*Suite à l'évaluation des besoins par la structure d'accueil, un plan personnalisé d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) est élaboré en concertation avec l'équipe plurielle, notamment le service médical de prévention et de promotion de la santé et les équipes pédagogiques.  
Ce plan peut comprendre les éléments suivants :*

### ✓ **Aides humaines**

Preneur de notes, tutorat, secrétaire d'examen, interprète LSF.

### ✓ **Aides techniques**

Temps majoré, dispense de contrôle continu, examen terminal, aménagement de la durée de formation, aménagement des horaires, ascenseurs, parkings, prêt ordinateur.

### ✓ **Organisation au sein de chaque UFR**

Il existe un correspondant administratif dans chaque UFR.

### ✓ **Modalités d'aménagement des examens**

La structure assure l'organisation des examens.

Si un contrôle continu ne peut se faire, l'étudiant ne sera soumis qu'à l'examen terminal.

### ✓ **Les bibliothèques**

Les bibliothèques sont accessibles.

[www.univ-paris13.fr/bu/infos-pratiques/infos-pratiques-4.html](http://www.univ-paris13.fr/bu/infos-pratiques/infos-pratiques-4.html)

Une salle de travail informatique HANDIDOC, située au 2<sup>e</sup> étage de la bibliothèque Droit-Lettres du campus de Villetaneuse, a été aménagée pour favoriser un meilleur confort de travail des étudiants handicapés. Sur rendez-vous par téléphone ou mail. Une autre salle HANDIDOC doit être ouverte sur le site de Bobigny.

[www.univ-paris13.fr/Services-a-l-etudiant/accueil-etudiants-handicapes.html](http://www.univ-paris13.fr/Services-a-l-etudiant/accueil-etudiants-handicapes.html)



# Université Sorbonne Paris Nord

[www.univ-paris13.fr](http://www.univ-paris13.fr)

## 3 Médecine préventive et de promotion de la santé

Une équipe pluridisciplinaire accueille, écoute, informe les étudiants, dans le respect du secret professionnel, et leur propose des consultations gratuites sur rendez-vous. Elle délivre des attestations relatives à la pratique sportive, organise des actions de prévention et de promotion de la santé.

Pour les étudiants handicapés, le médecin de prévention, désigné par la CDAPH, donne un avis sur les demandes de temps majoré, d'aménagements ou aides aux examens et concours.

**Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Protection de la Santé (SIUMPPS)**

Localisation : sur site, bâtiment annexe mais accessible et en rez-de-chaussée

Docteur Frédérique LAPERROUSAZ - 01 49 40 30 77

[www.univ-paris13.fr/Services-a-l-etudiant/medecine-preventive-et-de-promotion-de-la-sante.html](http://www.univ-paris13.fr/Services-a-l-etudiant/medecine-preventive-et-de-promotion-de-la-sante.html)

## 4 Orientation et insertion professionnelle

➤ La structure Handicap travaille en étroite collaboration avec le **Service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle**, qui accompagne les étudiants dans la construction de leur projet professionnel, de la première année d'études à l'entrée sur le marché du travail. Actions mises en place : partenariats noués avec entreprises, associations, aides à la recherche de stages et d'emploi, JPO, Forum entreprises/étudiants, ateliers de préparation à un entretien professionnel.

Nom et coordonnées du service : SCUIOIP-BAIP

[www.univ-paris13.fr/Services-a-l-etudiant/insertion-professionnelle-le-scuio-ip-de-paris-13.html](http://www.univ-paris13.fr/Services-a-l-etudiant/insertion-professionnelle-le-scuio-ip-de-paris-13.html)

➤ Toute l'équipe du **service VOIE** met en œuvre son savoir-faire pour accompagner les étudiants dans la construction de leur projet professionnel : conseils sur les formations et les métiers auprès des chargées d'orientation, rendez-vous individuel avec la conseillère d'orientation, valorisation de leur profil grâce aux chargées d'insertion professionnelle.

Pôle orientation : [info.voie@univ-paris13.fr](mailto:info.voie@univ-paris13.fr)

Pôle insertion professionnelle : [conseil-insertion.voie@univ-paris13.fr](mailto:conseil-insertion.voie@univ-paris13.fr)

Tél. : 01 49 40 40 11

La structure Handicap collabore avec le Service VOIE pour proposer des événements qui permettront aux étudiants de mieux appréhender le marché du travail. Actions mises en place : campagne d'information sur les ateliers CV, LM, entretien.

Collaboration avec les partenaires privilégiés de VOIE : NQT, APEC, Mozaikrh, Accenture... pour une mise en relation avec les entreprises à travers différentes actions.

**Service VOIE - Valorisation Orientation Insertion professionnelle de l'Etudiant :**

<https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Facebook : Insertion Voie Uspn / LinkedIn : Insertion pro Service VOIE



# Université Sorbonne Paris Nord

www.univ-paris13.fr

## 5 Vie pratique

### ✓ Accessibilité du cadre bâti et circulation

Il est important de se faire connaître auprès de la structure Handicap de l'établissement d'enseignement supérieur avant même l'inscription administrative, afin d'évaluer les conditions d'accès et de circulation dans l'enceinte de l'établissement. Pour les étudiants à mobilité réduite, une visite du site est souhaitable durant le cycle terminal du lycée.

L'établissement se répartit sur 5 sites :

- Villetaneuse
- Saint-Denis
- La Plaine Saint-Denis
- Bobigny
- Argenteuil

Tous les sites sont accessibles (bâtiments avec ascenseurs, toilettes adaptées, signalétique, parkings).

Info +

*L'accès aux lieux publics des personnes aveugles accompagnées de chiens-guides ou d'assistance est défini par le décret n° 2014-362 du 20 mars 2014.*

### ✓ Transports

**S'orienter vers l'établissement** : il existe une navette de bus de la gare à l'université pour le site de Villetaneuse. Le tramway T8 dessert également ce site. Les autres sites sont desservis par le bus ou le tramway.

**S'orienter vers la structure Handicap** : la structure se situe à l'entrée principale, tout près des arrêts bus et du tramway.

L'université dispose de plusieurs places de parking réservées.

#### ■ Prise en charge d'un service de transport adapté ou d'un véhicule personnel

Île-de-France Mobilités (anciennement STIF) a mis en place un service spécifique de transport de porte à porte pour les élèves et les étudiants en situation de handicap. Service collectif, il permet le transport groupé d'élèves et d'étudiants dans des véhicules de petite capacité et adaptés à leurs besoins. Le fonctionnement de ce service est défini en fonction des emplois du temps des usagers. Ce service requiert un avis favorable de la CDAPH.

Formulaire de demande de transport à télécharger sur :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/transports-scolaires-adaptes-4/>

#### Etudiants résidant en Seine-et-Marne (77)

C'est le Conseil départemental qui organise les transports scolaires des élèves et étudiants handicapés. Pour connaître les modalités de prise en charge :

[www.seine-et-marne.fr/Solidarite/Handicap/Transport/Le-transport-adapte](http://www.seine-et-marne.fr/Solidarite/Handicap/Transport/Le-transport-adapte)



# Université Sorbonne Paris Nord

www.univ-paris13.fr

## 5 Vie pratique

### ■ Transports en commun : Forfait Améthyste

Ce forfait annuel est réservé entre autres aux personnes handicapées sous conditions de ressources ou de statut résidant en Île-de-France. Il permet à son bénéficiaire de se déplacer de manière illimitée sur tous les modes de transport. Il est financé et distribué par les départements d'Île-de-France, qui décident des conditions d'éligibilité et peuvent également demander une participation financière aux bénéficiaires.

Il faut déjà disposer d'une carte Navigo personnalisée ([www.navigo.fr](http://www.navigo.fr)). La demande de forfait Améthyste s'effectue ensuite auprès du Département ou du CCAS de la commune de résidence.

Info +

*Pour le département de Paris, ce forfait, appelé Navigo Emeraude Améthyste, est réservé aux personnes habitant à Paris depuis au moins 3 ans.*

### ■ Service de transport collectif adapté : Dispositif PAM

Il s'agit d'un service de transport spécialisé destiné aux personnes se trouvant dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun ou pour lesquelles cela représente une pénibilité excessive. Ce service met à disposition des véhicules adaptés pour se déplacer en Île-de-France quel que soit le motif du voyage. Il est proposé dans l'ensemble des départements franciliens.

Chaque département possédant son propre service PAM, il est nécessaire de faire une demande d'adhésion auprès de l'agence dont dépend le domicile du demandeur.

<https://www.vianavigo.com/accessibilite/service-PAM>

Info +

*Ce dispositif est destiné aux déplacements en lien avec des activités de loisirs, ou d'ordre professionnel et n'est donc pas un service de transport scolaire.*

### ■ VIANAVIGO

Ce service informe les personnes en situation de handicap sur l'accessibilité des transports en commun d'Île-de-France. Il procure également une aide personnalisée pour concevoir un itinéraire.

<https://www.vianavigo.com/accueil>

## ✓ Hébergement

### ■ Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)

La demande de logement en résidence universitaire (et de bourse d'enseignement supérieur) est gérée par les CROUS et fait l'objet d'un dossier social étudiant, qui est un document unique. Cette demande s'effectue par internet entre le 15 janvier et le 15 mai. Il existe deux types de résidence universitaire :

- les résidences universitaires traditionnelles (chambres en structure collective) ouvrant droit au bénéfice de l'allocation de logement social (ALS - voir aides financières)
- les résidences conventionnées (studios) ouvrant droit au bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL - voir aides financières).

# Université Sorbonne Paris Nord

[www.univ-paris13.fr](http://www.univ-paris13.fr)

## 5 Vie pratique

Les étudiants peuvent via le site **[www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)** faire une demande de logement (6 vœux sur 3 secteurs et 2 vœux par secteur).

### **CROUS de Créteil** [www.crous-creteil.fr](http://www.crous-creteil.fr)

Le CROUS de Créteil propose deux résidences :  
- sur le campus de Villetaneuse (200 logements)  
- sur le campus de Bobigny (340 logements)

Contact : [alexandra-lepine@univ-paris13.fr](mailto:alexandra-lepine@univ-paris13.fr)

Le CROUS de Créteil offre des logements adaptés pour personnes à mobilité réduite (PMR) répartis sur plusieurs résidences universitaires.

### **Connaître les résidences universitaires de l'académie et faire une demande :**

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Le CROUS met à votre disposition ce portail pour un accès simplifié à tous les services en ligne de la vie étudiante (bourses, logement, etc ..).

### **Pour les situations nécessitant un accompagnement :**

Service social : [social@crous-creteil.fr](mailto:social@crous-creteil.fr)

Mme Guimaraes - Cheffe du service social - [maria.guimaraes@crous-creteil.fr](mailto:maria.guimaraes@crous-creteil.fr)

Des assistantes sociales du service social du CROUS accueillent et accompagnent les étudiants dans leurs démarches. Elles exercent au sein des universités, des résidences et au Crous. Elles reçoivent uniquement sur rendez-vous.

### **Coordonnées des assistantes sociales :**

[www.crous-creteil.fr/aides-sociales/service-social](http://www.crous-creteil.fr/aides-sociales/service-social)  
[social@crous-creteil.fr](mailto:social@crous-creteil.fr)

### ■ **Associations de logement étudiant à but non lucratif**

Les associations proposent des logements en résidence ou en foyer, à des tarifs (redevances) pouvant être assez contrastés mais se situant dans une moyenne de 450 euros. Il est généralement demandé des droits d'inscription (de 35 à 90 euros) et un dépôt de garantie qui peut être financé grâce à l'avance LOCA-PASS (voir aides financières). Des services, à nouveau assez contrastés (loisirs, culture, restauration) peuvent être proposés selon les structures. Les logements proposés ouvrent droit, le plus souvent, aux aides au logement (APL ou ALS - voir aides financières).

#### ➤ **Association pour le logement des jeunes travailleurs : ALJT**

Des logements adaptés pour personnes à mobilité réduite sont recensés dans chaque résidence. Un dossier unique est à constituer (même lorsque l'on postule pour plusieurs résidences). Tous les logements sont conventionnés APL.

<https://www.aljt.com>



# Université Sorbonne Paris Nord

[www.univ-paris13.fr](http://www.univ-paris13.fr)

## 5 Vie pratique

### › Association des résidences et foyers de jeunes : ARFJ

[www.arfj.asso.fr](http://www.arfj.asso.fr)

Les résidences et foyers s'adressent principalement aux jeunes âgés de 18 à 25 ans. Plus de 2000 lits sont proposés en Ile-de-France (à Paris et dans les Hauts-de-Seine).

Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

### › Union nationale pour l'habitat des jeunes : UNHAJ [www.unhaj.org](http://www.unhaj.org)

Propose des solutions de logement et des services (emploi, info santé, restauration, sorties et loisirs) pour les jeunes de 16 à 30 ans. Il existe en Ile-de-France 27 structures. Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

### › Union nationale des maisons d'étudiants : UNME [www.unme-asso.com](http://www.unme-asso.com)

Hébergement d'étudiants français et étrangers, de 16 à 25 ans, majoritairement des jeunes filles. Une fiche descriptive complète de chaque foyer est donnée.

Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

## ■ Enseignes proposant des résidences étudiantes avec logements adaptés

### › STUDEFI (EFIDIS) [www.studefi.fr](http://www.studefi.fr)

Ce groupe propose des logements adaptés dans les Yvelines (Montigny-le-Bretonneux), l'Essonne (Massy, Orsay), les Hauts-de-Seine (Boulogne, Châtillon, Courbevoie, Ville d'Avray), la Seine-St-Denis (Aubervilliers, Le Raincy, Neuilly-Plaisance), le Val-de-Marne (Villiers sur Marne), le Val d'Oise (Cergy) et à partir de septembre 2018, en Seine-et-Marne (Noisiel).

Carole Coppolani : [ccoppolani@efidis.fr](mailto:ccoppolani@efidis.fr) (01 75 77 33 27)

### › FAC HABITAT [www.fac-habitat.com](http://www.fac-habitat.com)

Association proposant des logements en résidence aux étudiants et jeunes de moins de 30 ans. Le site mentionne l'existence de logements pour étudiants à mobilité réduite mais il faut contacter les résidences individuellement pour connaître leurs modalités d'accueil exactes.

## ✓ Accompagnement

Le CIDJ a développé un programme spécifique destiné aux jeunes en situation de handicap. Une équipe de conseillers propose de nombreux services qui s'appuient sur un accompagnement sur mesure, une écoute personnalisée, des méthodes et des outils adaptés.





# Université Sorbonne Paris Nord

[www.univ-paris13.fr](http://www.univ-paris13.fr)

## **5 Vie pratique**

[www.cidj.com/handijeunes-aidez-les-jeunes-handicapes-a-etre-acteurs-de-leurs-choix/handijeunes-au-service-des-jeunes-et-des-familles](http://www.cidj.com/handijeunes-aidez-les-jeunes-handicapes-a-etre-acteurs-de-leurs-choix/handijeunes-au-service-des-jeunes-et-des-familles)

### ✓ **Restauration**

Les points de restauration sont accessibles. Les étudiants sont aidés pour le transport des plateaux.

### ✓ **Aides financières**

Des aides financières sont octroyées aux étudiants, certaines d'entre elles au titre de leur handicap :

#### › **Bourse sur critères sociaux, aide au mérite**

Aides gérées par le CROUS. Un dossier social étudiant est à constituer. La démarche se fait entre le 15 janvier et le 15 mai auprès du CROUS de son académie. Ces bourses sont attribuées sur critères sociaux mais des années de droits à bourse supplémentaires peuvent être accordées sous certaines conditions et notamment celles liées à la situation de handicap.

#### › **Bourse GIVEKA**

La fondation GIVEKA aide financièrement des étudiants de nationalité française ou suisse ayant subi un accident ou contracté une maladie et éprouvant des difficultés financières pour entamer ou poursuivre des études supérieures (accomplies en France ou à l'étranger). La bourse peut également être utilisée pour financer les frais médicaux ou les dépenses de santé. Contacter le service social du CROUS de votre académie.

#### › **Aide à la mobilité internationale**

Aide gérée par le service des relations internationales de votre établissement.

› **Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour les moins de 20 ans, allocation aux adultes handicapés (AAH), prestation de compensation du handicap (PCH), autorisation de prise en charge par IDF Mobilités ou le Conseil départemental de certains frais de transport domicile-lieu d'études : aides gérées par la MDPH**

› **Aide à la compensation du handicap pour les étudiants en stage obligatoire :**

gérée par l'AGEFIPH

<https://www.agefiph.fr/services-et-aides-financieres>



# Université Sorbonne Paris Nord

www.univ-paris13.fr

## 5 Vie pratique

### › Aides au logement

■ La Caisse d'allocations familiales (CAF) verse, sous condition de ressources, deux types d'aides au logement qui ne sont pas cumulables :

\* **Aide personnalisée au logement (APL)** : Elle est versée directement par la CAF au bailleur et concerne la location de logements conventionnés.

\* **Allocation de logement à caractère social (ALS)** : L'ALS ne peut être versée que si le logement n'est pas conventionné.

■ Avance LOCA-PASS : C'est un prêt sans intérêt permettant à l'étudiant de financer le dépôt de garantie qui peut lui être réclamé lors de la location d'un logement.

<https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass>



# Université Sorbonne Paris Nord

[www.univ-paris13.fr](http://www.univ-paris13.fr)

## 6 Vie étudiante

### ✓ Activités associatives et culturelles

Des activités sont mises en place. Contacter la structure handicap.

[www.univ-paris13.fr/culture.html](http://www.univ-paris13.fr/culture.html)

### ✓ Activités physiques et sportives

Des activités physiques et sportives sont possibles et adaptées en fonction du handicap.

[www.univ-paris13.fr/sport.html](http://www.univ-paris13.fr/sport.html)

### Infos plus...

Site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dédié aux étudiants handicapés :

#### À consulter :

**Guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé**

**Mon parcours handicap**

Livret de l'étudiant handicapé de Paris 13 :

*Une plaquette est distribuée par la structure handicap*

Ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation  
Office national d'information sur les enseignements et les professions  
Publication de l'Onisep Ile-de-France  
Directeur de la publication :  
Frédérique Alexandre-Bailly  
Délégué régional : Laurent Hugot  
Délégués régionaux adjoints :  
Hélène Legault et Christophe Leverrier  
Cheffes de projet : Nathalie Vallet-Vautrelle et Sophie Hachet

Conception éditoriale :  
Catherine Vassilief, Inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'information et de l'orientation

Elka Parvanova, Responsable du service Handicap - Université Paris 8  
Marie Coutant, Chargée de mission handicap - EHESS  
Patrick Courilleau, Chargé de mission handicap - Université de Cergy-Pontoise  
Emilie Cohen, Responsable du relais handicap - Université Paris Diderot  
Ivan Botte, Chargé de mission handicap - Université Sorbonne Nouvelle  
Dominique Archambault, Chargé de mission handicap - Université Paris 8  
Nathalie Vallet, Chargée du dossier handicap - Onisep Ile-de-France

Conception graphique : Sylvie Geoffray

Avril 2015 - Mise à jour Juillet 2020  
Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep Ile-de-France

## 7 Solidarité et sensibilisation

Les missions définies dans la première Charte université-handicap, signée en 2007, puis reprise et enrichie en 2012, portent notamment sur la sensibilisation autour du handicap en direction de la communauté universitaire (enseignants et étudiants). Ainsi, a été mis en œuvre un travail de sensibilisation en partenariat avec des associations telles que « Baisser les barrières », « Handynamiques Paris 13 ».

## 8 Politique handicap

Un schéma directeur pluriannuel en matière de politique de handicap est défini par chaque établissement d'enseignement supérieur. Il présente les diverses actions mises en place, notamment les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé.

Le schéma directeur de l'établissement est en cours d'élaboration.

